

TABLE PAPER  
Max BRICHET<sup>1</sup>

## **Le syndicalisme à l'épreuve du mouvement altermondialiste français**

### **Résumé**

Les mouvements altermondialistes sont étudiés ici dans leur relation avec les syndicats. Pour analyser cette relation nous avons fait le choix de comprendre les raisons de l'implication ou du non engagement de certains syndicats dans ces nouveaux types d'organisations. Le syndicalisme est soumis à l'épreuve du mouvement altermondialiste, c'est à dire à une compétition et à une résistance. Compétition entre syndicats, entre syndicats et associations qui empiètent sur des fiefs revendicatifs. Résistance : alors que le syndicalisme est en crise (baisse du nombre d'adhésion, de militant), certaines associations comme ATTAC arrivent en quelques années à regrouper plusieurs dizaine de milliers d'adhérents. L'épreuve renvoie enfin à l'idée que le mouvement altermondialiste permet de tester les organisations syndicales traditionnelles sur des sujets d'actualités politiques internationales et sur leur modèle d'organisation. Les supports méthodologiques présentés dans ce texte sont les résultats d'une enquête de deux ans menée par observation participante et par la méthode des entretiens. Cette enquête montre que le mouvement altermondialiste a eu un impact sur les syndicats français. Cet impact révèle de profonds clivages idéologiques, organisationnels et sociaux entre les deux types d'acteurs.

### **Abstract**

*In this study, we will focus primarily on the relationship between trade unions and anti-globalization movements. In order to fully understand the nature of this relationship, we need to analyze the reasons of the choice made by some unions to cooperate (or refuse to do so) with this new kind of organizations. Trade unionism is put to the test by anti-globalization movements, i.e. unions have to cope with competition and resistance – competition between unions on the one hand, and between unions and associations which infringe on their traditional fields of action on the other; resistance, because even though unions are currently undergoing a crisis in membership, some associations – e.g. ATTAC – have managed over a couple of years to attract over 10 000 members. This competition and resistance point to the fact that anti-globalization movements compel trade unions to confront their own internal organization, and broader issues of international politics. The material we used is the result of a two-year inquiry (with participant observation and in-depth interviews). The impact of anti-globalization movements on trade unions clearly transpires from this inquiry, revealing a profound ideological, organizational, and social gap between the two kinds of actors.*

### **Méthode d'enquête :**

Afin de tester empiriquement l'hypothèse d'une rivalité et d'une concurrence entre syndicats et organisations du mouvement altermondialisation nous avons pris comme terrain d'étude une de ces organisations : l'association ATTAC. ATTAC constitue le prisme idéal à partir duquel on peut dénouer l'enchevêtrement d'organisations qu'on caractérise souvent vaguement de nébuleuse. ATTAC est une association regroupant différents types d'organisations, comme des publications (Monde diplomatique, Charlie Hebdo, Alternatives économiques...), des associations (CADAC, AC !,

---

<sup>1</sup> Doctorant, membre du Groupe sur le Travail et les Institutions, laboratoire de l'Université de Paris 8-Vincennes. Ce texte est une synthèse du mémoire de DEA, dirigé par Nonna MAYER, à l'école doctorale de l'IEP de Paris en septembre 2002.

MRAP<sup>2</sup>...), des réseaux d'intellectuels (AITEC, raison d'agir) et des syndicats et fédérations de syndicats. L'enquête s'est déroulée en deux étapes : la première consistait à reconstituer la genèse d'ATTAC : comment et par quels syndicats a-t-elle été constituée ? Les réponses à cette question ont permis ensuite d'interroger quelques responsables de syndicats français sur leur position face et dans le mouvement ATTAC : attitudes et comportements adoptés, raisons de leurs engagements... Les résultats de cette enquête s'appuient sur un matériel empirique qui combine statistiques, observations et entretiens semi-directifs<sup>3</sup>. L'observation a permis de soulever des questions qui n'apparaissent pas dans les discours rodés des syndicats. Les entretiens ont permis de fouiller des points invisibles par l'étude en observation. Les statistiques ont permis de prendre la juste mesure du phénomène : combien et qui sont les militants d'ATTAC par rapport à ceux des centrales syndicales françaises... ? Cette enquête a duré deux ans et a donné lieu à un mémoire de maîtrise à l'Université de Provence et à un mémoire de DEA réalisé à l'école doctorale de l'IEP de Paris<sup>4</sup>.

\*

### La genèse d'ATTAC ou comment mobiliser des « acteurs-ressources »

La genèse d'ATTAC est un phénomène intéressant car elle permet de voir comment certaines personnes ont réussi en quelques mois à réunir plusieurs milliers d'adhérents d'organisations de types très différents, bref de mobiliser des ressources et un réseau préexistant. La constitution d'ATTAC repose sur un réseau de journalistes du *Monde diplomatique* qui ont souhaité, après l'engouement de quelques uns de leurs lecteurs, rassembler des organisations associatives et politiques gravitant autour d'un même noyau idéologique. ATTAC n'est pas née *ex nihilo*. C'est ainsi que Pierre TARTAKOWSKY, alors journaliste à la CGT à la fédération de l'UGICT, a été contacté pour faire adhérer la CGT à ATTAC. Annick COUPE fondatrice de SUD-PTT (SUD, première aile gauche de la CFDT est issu de l'exclusion de la fédération PTT par la centrale en 1989) avec Christophe AGUITON avaient déjà mené des actions communes avec la CGT Finance, fédération elle aussi membre d'ATTAC. La FGTE-CFDT, la deuxième aile gauche dissidente de la CFDT, est dirigée par Hervé ALEXANDRE, qui a participé à la formation d'AC !, association également créée par Christophe AGUITON. On peut qualifier ces entrepreneurs associatifs de véritables « acteurs ressources » : ils ont permis par leur engagement, leur réseau de relation, par leur connaissance du milieu associatif, politique et syndical de donner une force et un appui nécessaire à la réussite de l'entreprise ATTAC.

\*\*

### L'impact du mouvement altermondialiste sur les syndicats

---

<sup>2</sup> L'ensemble des sigles utilisés sont détaillés à la fin du texte.

<sup>3</sup> Nous nous sommes appuyés sur différentes sources dont trois sondages réalisés l'un par l'Institut d'Etudes Européennes, un autre réalisé dans le cadre d'un séminaire du DEA de sociologie politique à l'IEP de Paris qui portait sur les manifestants altermondialiste, et enfin une enquête réalisée par l'association ATTAC sur la structure de ces adhérents. Les observations ont été publiées en intégralité dans mon mémoire de maîtrise : ce sont des observations de manifestation, de l'organisation d'ATTAC dans des Conseils d'Administration, des conférences et de la préparation de nombreux événements. Les entretiens sont publiés en intégralité dans le mémoire de DEA, disponible à la Bibliothèque de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

<sup>4</sup> Que mes directeurs Jean PENEFF et Nonna MAYER soient ici remerciés pour leur soutien, leur encouragement et leurs nombreuses suggestions. Il va sans dire que je tiens aussi à remercier les personnes interviewées ou avec qui je me suis simplement entretenue de manière informelle, je voudrais citer Guy GROUX, Mr CAPDEVIELLE, J.DECAILLON, Annick COUPE, Pierre TARTAKOWSKY, Hervé Alexandre et bien d'autres...

Il est indéniable que depuis les événements de Seattle, et depuis la création d'ATTAC, les syndicats ont eu à se poser la question de la position à adopter vis à vis de ce nouveau mouvement d'abord qualifié d'antimondialisation<sup>5</sup>. Une étude des relations entre d'anciennes organisations (les syndicats) et de nouvelles permet de voir comment l'émergence de nouveaux acteurs peut bouleverser certaines stratégies. Pour étudier ce bouleversement je vais tenter d'évaluer l'impact que le mouvement altermondialiste a eu sur les syndicats. J'évaluerai cet impact de deux manières.

On peut d'une part évaluer l'impact du mouvement altermondialiste sur les syndicats en s'intéressant à la place des syndicats dans le mouvement et d'autre part étudier leur participation aux événements tels que les manifestations.

### **La place des syndicats dans ATTAC : l'exemple de trois syndicats**

Nous avons étudié ici trois syndicats français dont deux confédérations : SUD, la CGT et la CFDT. Le choix de SUD relève de l'évidence car SUD fait partie intégrante dans les statuts d'ATTAC. Nous n'avons pas étudié FO car aucune structure fédérative de ce syndicat ne fait partie d'ATTAC. L'UGICT-CGT, la CGT Finance et la FGTE-CFDT sont en revanche des membres fondateurs d'ATTAC. Une distinction apparaît nettement entre les syndicats indépendants et autonomes ( FSU, SUD, Groupe des Dix ) et les confédérations syndicales, tout simplement parce que les confédérations ne sont pas membres à part entière d'ATTAC. Voyons à présent quelle part occupe chacune de ces organisations dans ATTAC et comment peut-on expliquer ce différentiel d'investissement.

- **SUD et ATTAC, un véritable partenariat.** Il semblait « naturel » que SUD intègre, dès le début, le projet d'ATTAC. Depuis la fondation de SUD-PTT, le syndicat n'a cessé de s'inscrire dans le mouvement de lutte contre le néolibéralisme qui agrège à la fois des collectifs de lutte pour le droit à l'avortement, des organisations de chômeurs comme le fait remarquer ici Annick COUPE, porte parole et fondatrice du syndicat :

« Dès le début aussi dans SUD PTT c'est de faire un syndicalisme interprofessionnel au sens ouvert vers les salariés des autres secteurs et ce qu'on commence à appeler les mouvements sociaux. En 1989, on a six mois d'existence et on s'implique dans la campagne contre le G7, pour l'annulation de la dette des Pays du Sud. On s'investit là dedans et notamment il y a une grosse manifestation à Paris en juillet 1989, et on a 600 personnes. Donc on décide début 90 de s'investir dans le collectif pour le droit à l'avortement...Donc dès le début SUD c'est l'idée d'un syndicalisme ouvert sur les mouvements sociaux. Ce qui nous amène à créer AC ! en 93, de participer en 1994 à l'appel de la Confédération Paysanne au moment de la renégociation de *l'Uruguay Round* qui met en place le GATT. Avec la Confédération Paysanne et d'autres associations, on fait une manifestation à Genève en 1994 contre la mise en place de l'OMC. En 1996, on fait le choix d'envoyer une représentante au Chiapas, à l'appel de Marcos et de zapatistes. Après en 94, on est conduit à héberger les sans papiers dans les locaux...»<sup>6</sup>

SUD, qui est dans le Groupe des Dix, mais aussi proche de la FSU, retrouve, dès la création d'ATTAC, des partenaires de fait. L'adhésion à ATTAC ne pose pas de problème et s'inscrit dans la continuité des combats de SUD. A.COUBE justifie ainsi l'adhésion dans ATTAC :

---

<sup>5</sup> La présence de fédérations syndicales de deux grandes confédérations (CGT, CFDT) dans ATTAC a obligé les centrales à se positionner vis à vis du mouvement

<sup>6</sup> Entretien avec A.COUBE, *porte-parole et fondatrice de SUD*, juin 2002

« C'est un peu apparu comme ça, et donc nous, tout de suite on a dit oui. Ca nous paraissait évident que la mondialisation libérale, on ne pourra la combattre efficacement dans nos entreprises et simplement sur le terrain du syndicalisme, mais qu'il faut être dans une démarche, et dans une convergence avec des mouvements sur le terrain du chômage, sur le terrain des transactions financières... »

SUD a fait des privatisations l'objet central de son combat. SUD perçoit au tout début des années « 90 » la vague de libéralisation qui sera à l'origine de la privatisation des secteurs des PTT, des Télécom. La porte parole de SUD voit dans la modernisation de la section publique ( terme emprunté à l'époque par les socialistes) , une action typiquement libérale .

Dans un document publié en 2001 par l'Union Syndicale Solidaire ( le G10 auquel appartient SUD ), « *Service publics, mondialisation et logique libérale, un état des lieux* »<sup>7</sup>, la référence à la lutte contre la « logique libérale » est clairement exposée. On y trouve les mêmes thématiques et les mêmes positions idéologiques que dans les documents d'ATTAC : OMC et l'accord général sur le commerce et les services (AGCS)<sup>8</sup>, marchandisation des services des droits à la consommation collective, privatisation au service des capitaux, démantèlement des acquis du *Welfare State*.

SUD est un syndicat, qui, de part sa petite taille et les faibles effectifs qu'il représente, souffre d'un manque de légitimité par rapport aux grandes centrales syndicales. De surcroît, SUD ne fait partie d'aucune grosse structure syndicale internationale : il n'est ni dans la CES, ni dans la CISL, la CMT ou la FSM. Or il est surprenant qu'un si petit syndicat reçoive une telle audience chez les intellectuels. L'analyse des ressources médiatiques rend assez bien compte du rôle de la presse dans la mise en valeur d'une organisation. SUD en s'investissant dans le mouvement social, s'est doté d'une forme de légitimité originale. L'adhésion dans ATTAC fait naturellement partie de cette stratégie ( non intentionnelle ?) de *mutualisation des énergies*.

- **La CGT, un engagement timoré.** La confédération de la CGT ne fait pas partie d'ATTAC. P.TARTAKOWSKY parle toutefois de « 650 personnalités et de 450 organisations de la CGT membres d'ATTAC »<sup>9</sup>. Seul l'UGICT ( fédération des cadres et ingénieurs ) et la *CGT finance* sont membres fondateurs. Cette adhésion des fédérations s'est faite avec l'accord de Louis VIANNET, alors secrétaire de la CGT. Louis VIANNET accepte que l'UGICT intègre le projet d'ATTAC afin de représenter à ce titre la CGT. Ce semi-engagement dans ATTAC révèle en fait un rapport complexe de la CGT aux associations du mouvement social. P.TARTAKOWSKY analyse très bien cette relation :

« ...avant ce qui fondait les liens entre la CGT et les associations c'était une double filiation dont la première c'est celle de l'histoire. La CGT a des

<sup>7</sup> « *Services publics, mondialisation et logique libérale* », document publié par Union Syndicale Solidaire, 2001. Document fourni par SUD-PTT lors de ma visite. Ont participé à la réaction de l'ouvrage le Groupe des 10, l'association Internationale des Techniciens Experts chercheurs ( AITEC), SUD Rail, SUD-PTT, SUD Education, SUD culture, SUD Energie, FDSU, SUD-CRC.

<sup>8</sup> L'AGCS, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1995, pose le principe de l'ouverture des marchés des services. Les règles de l'AGCS transposent dans le domaine des services les règles générales de l'accord sur le commerce des marchandises (GATT) et de l'OMC. L'AGCS concerne directement la Santé, la Protection sociale et l'Education. Son article 23 permet de mettre en cause n'importe quelle loi ou réglementation d'un Etat membre de l'OMC, si cette loi est estimée faire obstacle au commerce. Ainsi les monopoles publics et les fortes subventions aux établissements nationaux constituent selon cet accord un « obstacle » au commerce.

<sup>9</sup> LOSSON C. et QUINIO P., *Génération Seattle*, Paris, Grasset, 2002, p.113

rapports avec celle des associations qui s'inscrivent dans un cercle familial. Donc le MRAP, le secours populaire français, les associations d'handicapés...mais ce sont en même temps des organisations autonomes, satellitaires du point de vue de l'idéologie. Y a pas de positionnements, y a pas d'enjeux de positionnement. Et donc y a des coopérations qui sont extrêmement importantes, y a des sections du secours populaire français, la RATP qui travaille avec l'UGT, de la même manière que beaucoup d'associations de solidarité qui sont proches de la CGT ou qui travaillent avec la CGT. C'est une tradition d'histoire. Y a d'autres filiations dont la plus criante est celle du positionnement politique mais qui reste seulement de l'ordre du positionnement politique. Je pense par exemple à *SOS racisme* où on sent bien que sur un terrain qui est à la fois celui de la jeunesse, celui des banlieues et celui du racisme...à un moment il apparaît clair que le mouvement syndical n'est plus du tout pertinent et qu'en tout cas il n'est plus en situation de représentation. Et une association a surgit et elle s'impose...et donc on voit Henri KRASUCKI défilier avec la main de SOS et y a des contacts qui sont pris, mais ça n'ira jamais très loin. Ça n'ira jamais très loin parce que là c'est pas familial du tout. Là c'est des gens qu'on connaît pas, qui viennent d'ailleurs, qui ont un discours parfois tout à fait arrogant...donc ces liens qui s'articulent par ailleurs de façon extrêmement étroite à des forces politiques qui sont dans leur logique, c'est le cas de la CGT, je ne parle pas de l'orientation politique mais de la logique politique. Et justement la CGT commençait à faire sur elle-même ce travail de désengagement. ATTAC constitue une rupture majeure. »

P.DUJARDIN utilise le concept de *conglomérat* pour décrire ce type de relation-réseaux associant, autour d'un groupement central, d'autres groupements satellites fonctionnellement spécialisés<sup>10</sup>. Il prend l'exemple du PCF dont les groupements satellites sont la CGT, le *Secours populaire*, *l'Union des femmes françaises*...On pourrait faire de même en considérant la CGT comme le groupement central autour duquel se sont greffés SOS-Racisme, le MRAP, les associations d'handicapés. Le problème qui se pose à la CGT c'est qu'ATTAC n'est pas qu'une organisation ; elle est, dans sa formation même, un conglomérat, un assemblage d'organisations. ATTAC n'a pas d'existence en dehors du réseau qui la forme. ATTAC n'a pas été créée *a priori*, avant le regroupement des organisations qui formeront le Collège des fondateurs en juin 1998. Mais nous n'avons pas assez d'éléments pour déterminer si la spécificité structurelle d'ATTAC est une raison, au-delà des affinités et des divergences idéologiques, qui explique l'embarras des appareils comme la CGT ou la CFDT devant une organisation de nouveau type. Selon TARTAKOWSKY la CGT n'aurait pas su comment intégrer ATTAC aussi pour des raisons structurelles :

« Il n'y a pas de lieu dans la CGT où l'on puisse poser cette question d'une adhésion à une association. Ça n'existe pas, c'est en dehors de la grille de fonctionnement de la CGT »

« ONG née de « l'exigence » d'imposer la taxe Tobin sur les capitaux spéculatifs, aujourd'hui ses dirigeants la qualifient de « mouvement d'éducation populaire ». Un certain nombre de structures de la CGT en sont membres, ainsi que des camarades à titre individuel. Cela ne pose pas de problème ne soi sauf lorsque, comme cela a été le cas récemment, pour la préparation du Forum Euromed et de l'euromanif de Nice, se sont exprimées des positions divergentes. Nous devons être vigilants à ce que la participation de la CGT à des réseaux

---

<sup>10</sup> DUJARDIN P., *Du groupe au réseau : réseaux religieux, politiques, professionnels*, édition du CNRS, Lyon, 1988. On trouvera aussi une définition du conglomérat et de constellation in ION J., *La fin des militants ?*, Les Editions de l'Atelier, Paris, 1997, p.36-37

plus larges, pour mener des combats plus globaux, ne puisse brouiller notre identité ou générer des difficultés inutiles »<sup>11</sup>.

J.DECAILLON, responsable du secteur Europe et International à la CGT confirme que le rapport ambigu entre association et syndicat est bien réel : il va plus loin, restant convaincu que ce rapport est avant tout un rapport de classe sociale ( les syndicats étant les organisations des classes populaires / les associations celles des classes moyennes supérieures ) :

« C'est un problème culturel. C'est une théorie qui est très mal vu dans ce pays, c'est la théorie des élites. Le syndicalisme, nous sommes des porteurs d'eau et des soldats. Les élites intellectuelles pensent, et ça c'est la théorie des élites françaises, on a de nouvelles élites intellectuelles, on a de nouvelles élites de gauche, et les syndicats c'est les troupes...et les syndicats n'ont pas d'autonomie de pensée et n'ont pas leur conceptualisation. On est dans un système très élitiste. »

« Parce que le mouvement associatif n'est pas dans la même configuration sociale, c'est un mouvement de classe moyenne, beaucoup viennent de la fonction publique, mais les mecs qui sont dans la précarité ils sont pas dans le mouvement associatif. C'est terrible et je peux pas dire ça dans un truc sinon c'est un tollé dans la salle. Moi à Porto Alegre ce qui paraît le plus c'est la confrontation Nord-Sud, même entre syndicalistes Nord-Sud. Mais nos camarades français comme ils sont là pour le bien du Sud, ils ne voient pas quand même temps que les autres nous supportent. J'insiste bien ils nous supportent, parce qu'on est avec eux mais ils en ont raz la casquette des colonies. Faut quand même arrêter de se prendre pour le centre de la terre »<sup>12</sup>

Le mouvement associatif semble poser problème à la CGT par sa composante sociale. Le mouvement associatif est porté par une classe moyenne à capital social et culturel élevé<sup>13</sup>, et ne semble pas *de facto* correspondre à la structure socioprofessionnelle des adhérents de la CGT. Ce qui est observable dans le tableau 1.

---

<sup>11</sup> DECAILLON J., *Enjeux syndicaux en Europe et dans le monde*, Comité Confédéral National des 23 et 24 janvier 2001, p.23

<sup>12</sup> Entretien avec J.DECAILLON, juillet 2002

<sup>13</sup> Il suffit de se reporter aux enquêtes réalisées sur les « nouveaux mouvements sociaux » comme celle de BARNES S. et KAASE M., *Political Action : Participation in Five Western Democracies*, Sage Publication, 1979. Une enquête réalisée par des étudiants de l'IEP de Paris, lors d'un sondage en manifestation auprès des militants du mouvement altermondialiste a aussi permis de corroborer les résultats d'une enquête de l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université de Paris 8 (Cf la note 11). Il apparaît qu'environ 65 % des militants et manifestants sont diplômés d'une licence, d'une maîtrise ou d'un doctorat, alors que 8 à 10 % seulement ne possède qu'un BEPC ou un CAP.

**Tableau 1 : Composition par CSP des adhérents d'ATTAC**

Catégorie socioprofessionnelle	ENQUETE DE L'IEE <sup>14</sup>	ENQUETE INTERNE ATTAC <sup>15</sup>
Cadre	37	36.5
Artisans, commerçant Chef entrep.	4	2.8
Employé,	15	12
Prof.interm	13	19
Inactifs	22	28.6
Ouvrier, agriculteurs	2	1
autres	7	

La classe ouvrière, dont la CGT s'est toujours voulue la représentante, est aussi curieusement inexistante dans ATTAC. L'histoire pèse sur les organisations, et il y a fort à parier pour que ce rapport ambigu et le semi-engagement de la CGT dans ATTAC trouve son explication dans ce rapport de classe, et dans la représentation des intérêts de classe que chacune des organisations semble porter.

« Parce que le mouvement associatif n'est pas dans la même configuration sociale, c'est un mouvement de classe moyenne, beaucoup viennent de la fonction publique, mais les mecs qui sont dans la précarité ils sont pas dans le mouvement associatif »<sup>16</sup>

Il n'est pas aisé de comprendre les mots de J.DECAILLON sans revenir sur ce qui fonde le syndicalisme, et sur le rôle et l'idéologie que la CGT véhicule à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Au cours des quinze années ( de 1880-1895 ), qui précèdent la création de la CGT, des transformations essentielles s'opèrent au sein du mouvement ouvrier qui prend alors le visage que l'on connaît aujourd'hui : par les structures et les idées le mouvement ouvrier puise sa force dans la CGT, dans l'autonomie syndicale qui a été si longue à s'imposer. Le syndicat est alors perçu comme une institution de classe, « le poids de la pratique ouvrière, le fait que beaucoup de militants sont souvent engagés dans les deux types de lutte, économique et politique, et d'organisation, freinent les tentatives de séparation »<sup>17</sup> . A l'origine, la CGT est constituée par les syndicats, les unions, les fédérations locales, les Bourses...elle a donc prétention de grouper toutes les organisations ouvrières de la base au sommet. L'idéologie de la CGT s'enracine dans une appartenance à une classe. Même s'il ne s'agit pas d'un corps de doctrine conçue *a priori*, le syndicat ne poursuit qu'un seul but : l'amélioration des conditions de

<sup>14</sup> Ces chiffres sont ceux d'une enquête effectuée par sondage auprès de 1000 adhérents d'ATTAC, enquête réalisée par des étudiants de l'Institut d'Etudes Européennes : « ATTAC : qui sont ses adhérents ? », Le fil d'Ariane, mai 2002.

<sup>15</sup> Ces données ont été recueillies au siège d'Attac National. Elles sont datées de mars 2001.

<sup>16</sup> Entretien avec J.DECAILLON, juillet 2002, p.14

<sup>17</sup> « Recomposition du mouvement ouvrier » Roland TREMPE, in WILLARD Claude ( ss.direction), *La France ouvrière : des origines à 1920* (Tome 1), les Editions de l'Atelier, Paris, 1995, p.277

la classe ouvrière. La CGT est avant tout une *organisation de classe*<sup>18</sup>, comme le montre très bien la *Charte d'Amiens*<sup>19</sup>.

- **La CFDT, réservée et hostile.** La CFDT a développé une analyse de la mondialisation après que SUD l'ai fait et bien avant que la CGT ne le fasse. C'est sur l'analyse de la mondialisation que s'ouvrait le rapport général pour le Congrès de Montpellier. Le débat, approfondi à l'Université d'été de 1996, s'est développé lors du *Conseil National* de février 1997 et poursuivi, en particulier dans les dossiers de *Syndicalisme Hebdo*. Dans un document « *Le syndicalisme face au défi de la mondialisation* », qui a donné plus tard un autre document, publié par la CFDT, intitulé « *Agir sur la mondialisation* »<sup>20</sup>, la centrale entend clarifier la position à avoir sur la mondialisation ( pour une analyse de contenu du documents on se reportera au *chapitre B* de la Partie 2). L'idée générale du texte est « d'accompagner avec réalisme et déterminisme les évolutions économiques et sociales liées à la mondialisation... ». Accompagner, ce n'est donc pas lutter contre. Et *agir sur* implique l'idée d'une participation au développement de la mondialisation. Cette participation peut prendre la forme d'un engagement auprès des institutions internationales, d'action dans les entreprises et les multinationales pour en faire des vecteurs de régulation de la mondialisation, et enfin d'agir aux côtés des ONG. Nous retiendrons surtout du document, le chapitre réservé aux relations entre la CFDT et les ONG. Ce point trouvera un développement complémentaire dans la partie suivante « les syndicats dans les manifestations ». Ce qui est intéressant ici c'est de voir toute la finesse avec laquelle jouent les syndicats quand il s'agit des partenaires associatifs. En fait, il s'agit bien pour la CFDT d'agir *avec* les ONG *sur* les Etats, ce qui est différent d'agir *contre* les gouvernements. Les objectifs prioritaires sont le développement durable, l'annulation de la dette des pays du tiers monde, « construire des pôles régionaux allant plus loin que le libre échange », et « soutenir le renforcement de l'Union Européenne ». On ne voit pas très bien en revanche en quoi ces campagnes nécessitent un engagement auprès des ONG. Et le document est de ce point de vue relativement pauvre. Dans tout le chapitre consacré au partenariat ONG-CFDT il n'est fait mention d'aucune ONG en particulier. Ce flou n'aide pas beaucoup le chercheur à comprendre la position de la CFDT sur les ONG. L'analyse des documents internes apporte peu à ce niveau. Nous avons donc posé la question aux responsables confédéraux de la CFDT, afin de comprendre les relations entre la CFDT, les ONG et les associations du mouvement social altermondialiste. Encore une fois l'analyse de la position et de l'implication de la CFDT dans ATTAC est révélatrice d'une situation complexe interne à la CFDT et qui renvoie à son histoire récente. La CFDT est plus éloignée des organisations du *mouvement* antimondialisation. Les prises de position tranchées de N.NOTAT à l'égard du mouvement et ses déclarations sur la mondialisation<sup>21</sup> ont suffi à montrer la distance séparant les militants antimondialisation de la CFDT.

---

<sup>18</sup> Les témoignages d'anciens militants de la CGT et de la CGTU sont sur ce point éloquentes. On trouvera de tels récits in PENEFF Jean, *Autobiographie de militants nantais, CGTU-CGT, CFDT*, Cahiers de LERSCO, 1982

<sup>19</sup> La Charte d'Amiens confirme (1906) « l'article 2, constitutif de la CGT... le Congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait que tous les travailleurs un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat. ». On pourra aussi trouver des éléments intéressants dans l'article de D.SEGRESTIN, « Du syndicalisme de métier au syndicalisme de classe, pour une sociologie de la CGT », in *Sociologie du travail*, vol.17, avril-juin 1975. La conscience de classe est ici analysée sous l'angle du conflit, elle se développe à travers le conflit, « elle ne se développe qu'à partir de la conscience d'appartenance à des groupes concrets ... »

<sup>20</sup> Documents interne à la CFDT. TROGLIC J-F., *Agir sur la mondialisation*, document de la CFDT, mai 2002

<sup>21</sup> « C'est comme ça. Ce n'est pas une affaire de point de vue, de croyance, d'affectivité. C'est comme ça. La mondialisation est là...La mondialisation c'est une situation plutôt bénéfique pour

« Nous avons des débats avec ATTAC. Ces mouvements ont une logique de groupe de pression, qui n'est pas inutile, mais le lobbying pour le lobbying, ne sert à rien (...) En France ces mouvements s'inscrivent dans une tradition historique anticapitaliste fondée sur la perspective d'un changement de société. L'histoire a montré que ce type d'alternative provoquait des lendemains qui déchantent. Nous, nous aspirons à être les artisans d'une mondialisation équilibrée et solidaire. Nous n'avons pas l'illusion de vouloir remplacer un système par un autre. »<sup>22</sup>

Surprenant, pourrait on dire à première vue, au regard de l'histoire de cette centrale qui a longtemps été proche des mouvements sociaux et de la dite *société civile*. C'est ce que fait remarquer J.DECAILLON de la CGT et qui est aussi confirmé par R.MOURIAUX et G.GROUX dans La CFDT <sup>23</sup> :

« La CFDT a toujours historiquement travaillé avec la société civile, bien avant, ça fait partie même de son originalité dans les années 70, y a quand même des restes. Elle est sur les réserves d'un certain nombre de points. On peut pas être d'accord avec la violence par exemple »<sup>24</sup>

C'est surtout depuis le début des années 90 qu'on constate une méfiance de la CFDT à l'égard des mouvements sociaux, notamment à ceux du réseau des *Sans Papiers*, des chômeurs et exclus au milieu duquel SUD joue un rôle fédérateur. Or SUD est le syndicat né de la scission avec la CFDT en 1989. On comprend alors mieux, ce qui fonde cette aversion réciproque source d'un non engagement de la CFDT auprès du « mouvement social ». Il faut revenir sur les événements de 1995 pour voir la concrétisation de cette prise de position hostile aux mouvements sociaux. Pas loin de 50 livres et articles ont été écrits pour commenter et analyser les événements de 1995<sup>25</sup>. Les interprétations varient suffisamment pour ne pas prendre position sur le sujet. Ce qui est en revanche indubitable c'est la position officielle et l'implication des syndicats dans les mobilisations.

Tout début septembre 1995, A.JUPPE annonce que les salaires des fonctionnaires seront bloqués à partir de 1996, et que la sécurité sociale devra faire l'objet d'une « restructuration ». En octobre les grèves s'enchaînent dans les services publics et se durcissent chez les Cheminots. Les syndicats appellent tout d'abord ( le 30 octobre à Bordeaux ) à une manifestation unitaire et à une déclaration commune sur l'avenir de la sécurité sociale : ce sont les premières convergences entre la CGT, la CFDT, FO, CGC, CFTC, FSU, FEN depuis 1967. La formation du deuxième gouvernement

---

la France puisque son commerce extérieur est excédentaire. », Nicole NOTAT, *Je voudrais vous dire*, Seuil/Calmann-Lévy, 1997

<sup>22</sup> N.NOTAT, *Libération*, 9 novembre 2001

<sup>23</sup> « La CFDT est située dans un tissu associatif plus large. Elle a visé à constituer un mouvement d'étudiants qui lui soit propre (...) La centrale entretient de bons rapports avec le planning familial ( MFPF), le mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC). Elle a cherché à tisser des liens avec les écologistes, notamment les Amis de la Terre. Pour le pacifisme elle a soutenu un comité autonome de l'Appel de sent (CODENE). Elle a des rapports fréquents avec des organisations d'immigrés. Ce qui singularise la CFDT, c'est la proximité de ses militants avec des associations confessionnelles comme Vie Nouvelle, le Mouvement des Cadres Chrétiens, la Jeunesse Ouvrière Chrétienne... », Les appuis de la CFDT dans la société civile, MOURIAUX R. et GROUX G., *La CFDT*, Economica, Paris, 1989, p.93-95

<sup>24</sup> Entretien avec J.DECAILLON, juillet 2002, p.13

<sup>25</sup> On trouvera un récit détaillé des événements dans le numéro spécial *d'Actuel Marx Confrontation, Faire mouvement : novembre-décembre 1995*, C.LENEVEU et M.VAKALOULIS ( ss direction ), PUF, Paris, mai 1998, p298-307



« Vous savez , il y a toujours eu de la contestation à la CFDT. Donc vous savez quand il y a une chose à ne pas faire vous êtes sûr qu'il y en a qui se précipiteront pour s'y engouffrer [ en parlant de l'adhésion de la FGTE-CFDT à ATTAC]. Ca s'était l'époque où au sein de la CFDT on avait nous même notre mouvement de contestation qui s'est auto-dissoute après le Congrès de Lille en 98. Donc le mouvement « Tous ensemble » à la CFDT s'est dissout »<sup>30</sup>

Effectivement on peut se demander si la FGTE-CFDT serait bien devenue membre fondatrice d'ATTAC si le Congrès de Lille avait eu lieu avant l'adhésion. Mais cette dissolution du mouvement « Tous ensemble » n'empêchera pas « l'aile gauche », et la FGTE de participer aux différentes alliances avec le mouvement social, et avec les organisations du mouvement antimondialisation...Par exemple, la FGTE fait partie des premières organisations à signer un appel à la manifestation contre l'OMC le 27 novembre 1999, au côté d'ATTAC, de *la Confédération Paysanne*, de l'AITEC, du MNCP, d'Agir Ici, d'AC !...<sup>31</sup>. Sur le site *Internet* de la FGTE on peut également trouver des arguments justifiant une lutte contre la « mondialisation libérale » qui s'inscrit de plein pied dans la ligne « politique » d'ATTAC.

### **La participation des syndicats aux manifestations altermondialistes : le cas de Nice et de Gênes**

Nous verrons que les manifestations font apparaître d'autres stratégies, illustrant les engagements de SUD dans ATTAC et les relations que cet investissement implique auprès des autres syndicats. Cette étude a montré que contrairement à certaines idées reçues les syndicats ne font pas partie intégrante du Mouvement Altermondialiste Français (MAF) : même si on les voit, dans les manifestations, défiler contre la même chose, les confédérations syndicales sont encore bien loin de former un groupe homogène avec le MAF. On prendra ici l'exemple des manifestations de Nice et de Gênes en comparant les discours de responsables syndicaux et associatifs.

En décembre 2000, je participais dans le cadre de ma recherche, à la manifestation de Nice organisée à l'occasion du sommet européen. Voici un extrait de mon carnet de note de terrain :

« Que se passe-t-il donc ? Les gens commencent à s'impatienter. On cherche l'information. On cherche des responsables. Soudain on commence à avancer. Tout le monde se réjouit et se félicite d'avoir tenu le coup (cela fait trois heures que les militants attendent dehors sous la pluie). Des militants d'Attac s'engouffrent dans la masse de la manifestation. Ils partent lentement. Un homme apparaît tout d'un coup devant nous, en colère « Que faites-vous, ce n'est pas votre tour, où est l'organisateur d'Attac, où sont vos responsables ? Qui vous a dit de partir, ce n'est pas du tout prévu comme cela ». C'est la panique, la pagaille. On crie aux militants ayant pris le large, de revenir, que ce n'est pas encore l'heure. Des « attaquants » protestent

---

<sup>30</sup> Entretien avec M.J.FLEURY, juillet 2002

<sup>31</sup> Tract « *Négociation de l'OMC, pour que le commerce ne soit pas le maître du monde, inventons une planète citoyenne* », appel à manifestation le 27 novembre 1999. Premiers signataires : Attac, Confédération paysanne, Coordination pour le contrôle citoyen de l'OMC, CFDT ANPE, CFDT Banques, CFDT FGTE, Confédération générale du travail - CGT, Union syndicale-Groupe des 10, FSU, UNEF-ID, ACI, Agir ici, AITEC, APEIS, Artisans du monde, CADAC, CDSL, CNID, CEDETIM, Collectif national pour les droits des femmes, Comité Larzac, Coordination nationale des sans-papiers, Coordination pour la marche mondiale des femmes, DAL, France Amérique Latine, France Libertés, MNCP, MODEF, Terre des hommes-France, UFAL, Les Alternatifs, AL, IR, LCR, MDC, PC, Les Verts

« pourquoi ? on en a marre de rester là immobile depuis 3 heures », « on est tous ensemble ou alors chacun les uns après les autres ? ». Le groupe de musique s'arrête de jouer, un appel au micro est fait pour rappeler à l'ordre les attaquants trop pressés. Un responsable d'Attac s'exprime, s'excuse de la confusion « il faut d'abord laisser passer les syndicats, ensuite les associations, Attac, AC !, y en a pour quelques dizaines de minutes encore »<sup>32</sup>.

J'avais à l'époque compris cet incident comme le signe d'une désorganisation d'ATTAC et des mouvements associatifs. Je n'avais pas vu la relation entre force syndicale et force militante. Pourtant il y avait dans cette interaction la marque patente de tensions entre deux types d'acteurs. Dans le défilé principal, et qui formait le gros des troupes, on pouvait trouver tous les syndicats européens membres de la Confédération Européenne des Syndicats (CES). Dans le cortège se situant dans une rue adjacente, et qui attendait la fin du défilé syndical pour s'engouffrer dans l'avenue, étaient présents SUD, la FSU, ATTAC, la CNT, AC !, quelques groupuscules anarchistes venus d'Europe... . Ce double défilé, sur un même événement ( sommet européen et le projet de la Charte des droits fondamentaux ) illustre parfaitement notre problématique. Je me suis donc servi de cette observation pour la soumettre aux enquêtes. Comment allaient-ils expliquer cette situation ? Quelles logiques cette interaction allait-elle permettre de mettre au jour ? Cela allait-il confirmer l'hypothèse d'une tension entre syndicats et associations du MAF ?

Dans un premier temps il semble bien que les syndicats autonomes ( la FSU entre autre ) aient été placés entre le cortège associatif et le cortège de la CES. Ils auraient ainsi fait l'articulation entre les deux. Quant à savoir si la marche ne faisait qu'un défilé, c'est plus dur à savoir. Pour TARTAKOWSKY, et pour l'association qu'il représente il n'y a qu'un seul cortège tandis que pour M-J.FLEURY responsable du secteur Europe à la CFDT il y a une distinction nette :

- **Le point de vue de Pierre TARTAKOWSKY**

« Et nous disons il n'y a qu'un cortège, tous les gens qui sont dans le cortège veulent une Europe plus sociale. On n'est pas tous d'accord mais on fait un cortège »<sup>33</sup>.

- **Le point de vue de M-J.FLEURY**

« C'est pas que ça s'est greffé derrière, c'est que c'était nous d'abord et on leur laissait la place qu'on voulait bien leur laisser. Ca c'est clair. On peut pas aussi amalgamer les partenaires sociaux et ONG et société civile, on n'a pas du tout la même responsabilité. Les partenaires sociaux sont engagés dans le dialogue social européen, ça comporte des responsabilités »<sup>34</sup>

En effet les différences entre les positions de la CFDT pour qui la Charte des droits fondamentaux correspond exactement à la ligne d'action de la CES – à l'intérieur de laquelle la CFDT pèse fortement – et celles de SUD qui juge cette Charte insuffisante voire inutile, rendent difficile l'unité. Certaines OMAF auraient même souhaité un échec de la mobilisation de la CES :

« Y a deux choses. Y a sûrement eu des trous, des trucs adjacents... nous avons toujours affirmé avec beaucoup de force, il n'y aura qu'un cortège parce que certains partenaires associatifs souhaitaient deux cortèges justement sur des bases idéologiques. Parce que un certain nombre d'organisations dont je ne dirai pas le nom et que je qualifierai d'extrêmement minoritaires et

---

<sup>32</sup> Extrait du carnet de note de terrain, *La manifestation de Nice*, 6 décembre 2000

<sup>33</sup> Entretien avec P.TARTAKOWSKY, juin 2002, p.11

<sup>34</sup> Entretien avec M-J.FLEURY, *responsable confédéral du secteur Europe à la CFDT*, juillet 2002, p.3

sectaires dans leur démarche, considéraient qu'il fallait se servir de cette occasion pour stigmatiser les organisations syndicales qui s'inscrivaient dans le processus de la Charte (...) »<sup>35</sup>

J'insistais donc auprès du responsable de la CGT qui, dans un entretien avec C.LOSSON, journaliste à *Libération*, évoqua une « tentative de déstabilisation de SUD pour que nous ( CGT et CES ) ne réussissions pas Nice, suggérant que certains n'aient aucun intérêt à voir les syndicats réaliser leur mutation »<sup>36</sup> :

« Après y a eu les manœuvres de *Porto Alegre*, et de *Nice*. *Nice* intervient juste après *Seattle*. Comme les gens de SUD sont très présents à la direction d'ATTAC, SUD n'est pas à la CES, SUD ne souhaitait pas qu'on réussisse une grande manifestation syndicale à Nice (...). Parce qu'ils sont en concurrence avec les confédérations. C'est aussi bête que ça (...) Comme ils ne sont pas... ils n'avaient pas d'intérêt. Parce que la théorie d'AGUITON, on a cité la mienne dans le bouquin mais on n'a pas cité celle d'AGUITON. Il dit « les confédérations sont mortes en France, il faut trouver un nouveau syndicalisme ». La théorie des intellectuels de SUD c'était de dire le syndicalisme confédéré est mort dans ce pays, donc on ne va pas favoriser à travers sa prise de conscience ...ça a été après de faire un mauvais débat sur la Charte des droits fondamentaux »<sup>37</sup>

La mobilisation est en effet une première pour la CES, qui a réussi ce jour là, à mobiliser plus de 50 000 personnes représentées par 40 organisations syndicales européennes. A SUD ces stratégies ne sont pas avouées, mais la différence entre organisation du MAF et syndicats de la CES demeure très forte, comme le montre cet extrait avec A.COUBE :

« Si tu veux à Nice, je sais pas si tu te souviens, dans la manifestation t'avais deux manifestations. T'avais le cortège de la CES avec CFDT, FO, CFTC, et t'avais le cortège associatif dans le quel on était avec ATTAC et différents mouvements. Y avait deux cortèges en fait. C'est vrai qu'à la CES, le mot d'ordre était, c'est un peu comme la CFDT c'est à dire d'accompagnement : c'est pas un truc de critique et de remise en cause. Alors que la CGT est quand même dans un discours critique sur la politique européenne, sur la Charte des droits européens... ils ont un discours plus critique, mais en même temps comme ils sont dans la CES ils ont toujours cette contradiction là »

La CGT apparaît du point de vue de SUD, et du point de vue de la CFDT, beaucoup plus proche de SUD que de la CFDT. Nous avons observé ces mêmes mécanismes, à deux niveaux : national et européen dans les manifestations de Gênes, de Bruxelles, et mondial pendant les événements de Seattle et à l'occasion de Porto Alegre. Prenons l'exemple de la manifestation de Gênes. Mis à part quelques petites délégations de SUD et de la FSU, aucune des confédérations françaises ( FO, CGT, CFDT ) ne s'étaient rendues au contre sommet du G8. Là encore nous avons la preuve d'un désengagement des centrales syndicales dans les manifestations débordant du cadre des revendications traditionnelles fixées par la CES. Il existe au moins trois raisons pour

<sup>35</sup> Entretien avec P.TARTAKOWSKY, juin 2002, p.11

<sup>36</sup> LOSSON C. et QUINIO P., *Génération Seattle*, Paris, Grasset, 2002, p.105-106

<sup>37</sup> Entretien avec J.DECAILLON, *Responsable confédéral du secteur Europe et International à la CGT*, juillet 2002, p.9

lesquelles les centrales syndicales CGT et CFDT ne participent pas à ces mobilisations. Elles sont pragmatiques, idéologiques et diplomatiques :

*« Max : la CGT n'envoie pas chaque fois, n'appelle pas chaque fois à manifester aux manifestations antimondialisation, elle n'est pas à Gênes mais elle est à Seattle. Pourquoi à Gênes et pas à Seattle ?*

P.T. : Ah ! Elle est à Seattle pour les raisons qu'ont fait qu'on va à Seattle. C'est à dire que l'OMC comme sortant du cas. A la fois son agenda est monstrueux et à la fois c'est l'émergence d'une organisation extrêmement puissante, qui apparaît comme une institution de régulation des pouvoirs absolument incontournable, et évidemment sur la base d'une légitimité qui est très très discutable. Y a un trou de légitimité. Donc la CGT y va. Pourquoi est ce qu'elle ne va pas à Gênes ? Elle ne va pas à Gênes à mon avis pour trois.. Je pense que la CGT ne va pas à Gênes pas parce ça ne sert pas à grand chose, de manifester tout le temps, partout...c'est pas dans ses gènes, parce que le mouvement associatif, lui au plan planétaire il n'existe pas. Il émerge au moment de Seattle et il a absolument besoin de dessiner un espace politique qui va être le sien. D'où l'insistance de cette litanie permanente, Gênes, Seattle, Millau : ça ressemble un peu au début du mouvement ouvrier où on faisait des chansons, sur Fourmille, sur Vaux, là et là, on dessine la carte de son existence. Et finalement ce mouvement associatif se projette sur l'espace planétaire de la même manière que l'association internationale des Travailleurs au début du siècle s'est projeté. L'AIT se réunissait là où se réunissaient les expositions internationales qui étaient quand même l'équivalent de l'OMC aujourd'hui, c'était là où l'industrie se donnait rendez-vous pour passer ses marchés et échanger les technologies de pointes...donc on reproduit un peu ça, mais c'est pas vraiment dans la problématique syndicale. Les syndicats ils existent, ils savent que les autres syndicats existent, ça ne lui travaille pas au corps. La deuxième raison c'est que tout ça coûte assez cher, et que la CGT a déjà manifesté avant Gênes à Porto Allegre, et qu'elle ne veut pas manifester partout. La troisième raison est diplomatique : elle est prisonnière de ses alliances. Le mouvement associatif c'est la même chose. La CGT a des difficultés pour aller manifester en Italie quand les syndicats italiens ne manifestent pas. Les COBAS oui mais ni la CGISL ni la CISL, ni l'UIL, or la CGT est solidaire de ces trois organisations à travers la CES et nous à la CGT nous prendrions très très mal que des organisations syndicales italiennes appellent à manifester en France alors que nous on le ferait pas . Y a un problème diplomatique, je ne justifie rien, je donne les éléments du débat. Plus fondamentalement je crois que la CGT considère que le G7 n'est pas l'OMC. Mais je ne suis pas sûr, il faudrait vérifier avec les gens de la CGT, pour voir quel a été le débat si tenté qu'il y ait eu un débat, parce qu'il faut pas croire que tout se débat. Dès fois il y a des implicites très puissants. Sans doute ce qui doit l'emporter à un moment c'est que le G7 c'est les gouvernements, les gouvernements sont élus, le mouvement syndical n'est pas là pour faire la révolution y a pas d'enjeu autour de l'emploi. »<sup>38</sup>

---

<sup>38</sup> Entretien avec P.TARTAKOWSKY, Secrétaire général d'ATTAC, juin 2002, p.11-12. Ces propos ont été confirmés par J.DECAILLON, secrétaire confédéral de la CGT : « Parce que Gênes était très compliqué pour les syndicats italiens. Pour nous c'était une grosse difficulté parce que les syndicats italiens n'appelaient pas à la manifestations. Les confédérations n'appelaient pas. Nous syndicats français, comment on fait par rapport à ces syndicats italiens ? », Entretien avec J.DECAILLON, juillet 2002, p.12

La CGT est comme la CFDT, prise dans des alliances avec la CES. Et de part cette appartenance commune la CGT n'aurait pas pu, par peur sans doute de compromettre ses relations avec les syndicats membres de la CES, participer à Gênes. La CFDT selon les propos d'une responsable du secteur Europe n'a, d'une part, même pas eu l'idée d'y participer, mais a de plus condamné le déroulement des événements, en accusant le mouvement altermondialisation de corrompre l'image de la contestation :

« **Max Brichet** : *Sur les manifestations, pour y revenir, je prends la manifestation de Gênes.*

**José-Marie Fleury** : Ben nous n'y étions pas ! Ben non ! C'était un G7 ! Ca c'est clair ! Notre conception elle ne passe pas par là ! Ni pour Göteborg, ni pour Gênes. Ca là dessus il n'y a même pas d'état d'âme. On n'est pas du tout dans la même mouvance que les mouvements antimondialisation. Je veux dire ça me paraît tellement une aberration ces mouvements antimondialisation, comme si on pouvait être contre la mondialisation »

Les raisons pragmatiques de **non participation** des syndicats ont également bien été explicitées par P.TARTAKOWSKY. Les syndicats ne peuvent pas dépenser trop d'énergie de façon trop dispersée : et les OMAF se retrouvent confrontées à la même contrainte. On peut alors conclure que de nombreux obstacles demeurent dans le processus d'intégration des syndicats au mouvement altermondialiste.

---

**Tableau 2** : La participation des syndicats et associations altermondialisate aux mobilisations internationales « altermondialisatiste »

	Nombre de manifestants de syndicats	Nombre de manifestants d'OMAM <sup>39</sup>	Total
<b>Seattle</b> (décembre 1999)	50000	10 000	60 000
<b>Nice</b> (décembre 2000)	75 000	15 000	90 000
<b>Bruxelles</b> (décembre 2001)	70 000	15 000	90 000
<b>Gênes</b> (juillet 2001)	100 000	Entre 50et 75000	250 000
<b>Barcelone</b> ( mars 2002)	270 000	25 000	300 000

Source : données recueillies à partir de coupures de presse, en faisant une moyenne entre le nombre de manifestants selon la police et selon les organisateurs. Ces résultats sont extrêmement approximatifs. Ne sont pas inclus les partis politiques très présents à Gênes par exemple.

---

<sup>39</sup> Organisation du Mouvement AlterMondialisation

\*

\*\*\*

**Conclusion : il existe trois clivages**

Les syndicats s'impliquent inégalement dans les OMAF et ce différentiel d'investissement trouve son explication dans des clivages qui parcourent les syndicats entre eux, en leur sein, et entre associations et confédérations syndicales. Les clivages sont de trois types : **idéologiques, organisationnels** (on peut aussi y inclure les modalités d'action) et **sociaux**. Les clivages révèlent que certaines organisations ou partie d'organisation sont plus que d'autres dans le mouvement altermondialisation français.

- **Clivages sociaux**, parce que la base sociologique des syndicats est beaucoup plus que la base des associations comme ATTAC, constituée d'ouvriers et de catégories subalternes du salariat. ATTAC est un merveilleux exemple de mouvement d'éducation populaire sans classe populaire constitué à 40 % de cadres et professions intellectuelles supérieures. Clivages sociaux car les femmes et les jeunes sont proportionnellement plus investis dans ATTAC que dans la CGT ou la CFDT.
- ON peut aussi parler de **clivages idéologiques** qui séparent les deux types d'organisations étudiées. Ainsi le différentiel d'investissement des syndicats dans ATTAC doit être compris en fonction de la position idéologique des organisations syndicales : SUD, le syndicat « révolutionnaire » est membre fondateur d'ATTAC, la CGT qui oscille depuis l'effondrement du mur de Berlin entre un modèle alternatif et un réformisme tendance CES est favorable à ATTAC sans s'y engager entièrement et enfin la CFDT, réformiste, un syndicat « d'accompagnement » est clairement hostile à ATTAC : seule, d'ailleurs, sa fédération oppositionnelle est membres fondateurs d'ATTAC.
- Enfin ce qui sépare la CGT, la CFDT, SUD et ATTAC ce sont les **forme même de leur organisation et leur modalité d'action**. Concernant les formes, on oppose souvent la souplesse et la décentralisation d'ATTAC et de SUD à la rigidité et la bureaucratie des confédérations. Aussi ATTAC et SUD seraient elles des organisations assez proches de leur base ...mais nous avons vu aussi vu toute la relativité de telles propositions<sup>40</sup>. Enfin la grande différence entre confédérations syndicales et

---

<sup>40</sup> IL faudrait ici se reporter aux débats internes qui ont secoué ces organisations. Je citerai ici l'extrait d'une lettre envoyé par un ancien membre à l'ancien CA d'ATTAC : « *De nombreuses prises de position politiques d'ATTAC ne sont pas le résultat d'une construction démocratique. Elles sont souvent le fait du Bureau. La culture du consensus qui est périodiquement affirmée comme une force par les dirigeants de l'association recouvre, de fait, des rapports de domination... . La Conférence Nationale des Comités Locaux est une tentative de réponse aux attentes des adhérents. Elle n'est pas un lieu de débat ; il serait exagéré d'affirmer qu'elle est un apprentissage de la démocratie : elle est plutôt le lieu de défoulement, faute d'une préparation collégiale et de temps pour les adhérents de développer un point de vue argumenté. Ressentie comme une perte de temps par certains adhérents, le nombre des participants à la CNCL a décliné. La coprésidence-alibi assurée par des représentants d'un comité local est une facétie. La CNCL n'a pas de pouvoir de décision... . Le déroulement du CA n'est pas satisfaisant : la parole est souvent confisquée par quelques dirigeants ; les attentes des adhérents sont au total mal représentées ; la fréquence des réunions met le CA en état d'infériorité permanente vis-à-vis du Bureau qui se réunit toutes les semaines ; les comptes rendus du Bureau et du CA montrent à l'envi la subordination du second au premier. AU total il n'y a pas de contrôle réel, par les adhérents, de l'exercice de la représentation. Le fonctionnement d'ATTAC est un nouveau centralisme. Il en résulte une charge de travail très importante des dirigeants de l'association qui nuit à son efficacité politique. De nombreuses questions posées par les adhérents restent sans réponse. A cet égard, les nombreuses impatiences des comités sur l'Internet viennent confirmer très largement ces faits... . Composé de trente membres, la légitimité du CA est questionnable. En effet, en octobre 1999, Attac avait de l'ordre de 10000 cotisants ; elle en a aujourd'hui 26 000 ; l'élection des élus des adhérents s'est fait en aveugle selon un système de circonscription contesté... »*

organisation du MAF concerne leur intégration et leur appartenances à des institutions internationales. La CGT et la CFDT sont intégrés au niveau européen dans la CES, la CFDT fait partie de la CISL et la CGT ne tardera pas aussi à y rentrer, SUD et ATTAC n'ont en revanche pas de structure d'appartenance mondiale. Or aujourd'hui ce sont les organisations Syndicales Internationales qui pèsent le plus dans les processus consultatifs ( voir décisionnels ) dans les institutions internationales : OMC-OCDE-OIT. Concernant les modalités d'actions, les syndicats occupent encore largement le terrain de l'action. Lors des grandes manifestations mondiales je rappellerai que pour exemple, à Seattle en décembre 1999, les 80 % des troupes militantes étaient formées par les syndicats, qu'à Nice sur les 100 000 manifestants, 80 000 faisaient partie de syndicats (se reporter au **tableau 2**).

#### BIBLIOGRAPHIE

- AGUITON Christophe, *Le monde nous appartient*, Plon, Paris, 2001
- AGUITON C. et BENSARD D., *Le retour de la question sociale*, Edition Page Deux, Lausanne, 1998
- ATTAC, *Tout sur Attac*, Milles et une nuits, Fayard, Paris, mars 2001
- BARBOT J., SIMEANT J., DOIDY E., « Y a-t-il de nouveaux militants ? », in *Mouvements*, n°3, mars-avril 1999
- BARTHELEMY M., *Les associations dans la société française : un état des lieux*, Tome 1 et Tome 2, Les Cahiers du CEVIPOF, Paris, novembre 1994
- BARNES S. et KAASE M., *Political Action : Mass Participation in Five Western Democracies*, Beverley Hills, CA, Sage Publication, 1979
- BECKER H., *Tricks of the Trades*, Chicago Press, 1997
- BRICHET Max, *Vers un nouveau militantisme ? Une étude sur le quotidien d'une organisation antimondialisation : ATTAC*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean PENEFF, Université d'Aix en Provence, septembre 2001
- BLUMER H., « Collective Behavior », in GITTLER J.B., *Review of Sociology*, p.127-158
- COUPE Annick, *Syndicalement incorrect, Sud-Ptt une aventure collective*, Syllepse, Paris, 1998
- DENIS J.M., *Le groupe des dix. Un modèle syndical alternatif*, La documentation française, Paris, 2001
- DELLA PORTA D., KRISI H., RUCHT D., *Social Movements in a Globalizing World*, St.Martin's Press, New York, 1999
- DI RUZZA Renato et LE ROUX Serge, *Le syndicalisme dans la mondialisation*, Editions de l'Atelier, 2000
- DUVAL J., GAUBERT C., LEBARON F., MARCHETTI D., PAVIS F., *Le « décembre des intellectuels français*, Liber Raison d'agir, Paris, 1998
- FAVRE Pierre, FILLIEULE O., MAYER Nonna, « La fin d'une étrange lacune de la sociologie des mobilisations : l'étude par sondage des manifestations », *Revue Française de Sciences Politiques*, Volume 47, numéro 1, février 1997, Presses de Sciences Po, p.3-29
- FILLIEULE O., *Lutter ensemble, les théories de l'action collective*, L'Harmattan, Paris, 1993
- GALLIN Dan, *Trade Unions and NGO's : a Necessary Partnership for Social Development*, UNRISD, juin 2000
- GROUX Guy et MOURIAUX R., *La CGT, Crises et alternatives*, Economica, Paris, 1992
- GROUX Guy et MOURIAUX R., *La CFDT*, Economica, Paris, 1989
- GUSFIELD, *New Social Movements, From Ideology to Identity*, Temple University Press, Philadelphia, 1994
- ION J., *La fin des militants ?*, Editions de l'Atelier, Paris, 1997
- KLANDERMANS Bert et JENKINS J.C., *The Politics of Social Protest*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1995
- LABBE D. et COURTOIS S., *Regards sur la crise du syndicalisme*, L'Harmattan, Paris, 2001
- LE ROUX Serge et FOUQUET Annie, *Le syndicalisme dans la mondialisation*, Les Editions de l'Atelier, Paris, 2000

- LOSSON C. et QUINIO P., *Génération Seattle*, Paris, Grasset, 2002
- Mac CARTHY. J.D. et ZALD M.N., *The Dynamics of Social Movements*, Mass, Winthrop, 1979
- MOURIAUX René, *Le syndicalisme face à la crise*, La Découverte, Paris, 1986
- NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2000
- NOTAT N., *Je voudrais vous dire*, Seuil, Paris, 1997
- PARK Ha-Soon, « Les syndicats face à la mondialisation financière », in *Les peuples entrent en résistance*, collectif ATTAC, Syllepse Editions, Genève, 2000, p.75-88
- PERNOT J-M., *Dedans, dehors, La dimension internationale dans le syndicalisme français*, sous la direction de G.DEVIN, Université Paris X-Nanterre, juin 2001
- SAMIZDAT.NET, *Gênes, multitudes en marche contre l'empire*, Editions Reflex, Paris, 2002
- SOMMIER I., *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Dominos, Flammarion, Paris, 2001
- TARROW S., *Power in Movement, Social Movement and Contentious Politics*, Cambridge, 1998
- TARROW S., « La contestation transnationale », in *Culture et Conflits*, L'Harmattan, Paris, août 2000, p.187-223
- TARTAKOWSKY Danielle, LE BEGEUC Gilles et ANDRIEU Claire, *Associations et champ politique, loi 1901*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2001
- WOLIKOW Serge et REGIN Tania, *Le syndicalisme à l'épreuve de l'international*, Syllepse, Institut CGT d'histoire sociale, Paris, 2002

#### DOCUMENTS DE LA CGT

DECAILLON J., *Enjeux syndicaux en Europe et dans le monde*, Comité Confédéral National des 23 et 24 janvier 2001

#### DOCUMENTS DE LA CFDT

TROGLIC J-F., *Agir sur la mondialisation*, document de la CFDT, mai 2002

*Le syndicalisme face au défi de la mondialisation*, document en ligne sur le site [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

*La CFDT veut construire la dimension sociale de la mondialisation*, 2001

#### DOCUMENTS DE LA Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL)

*A Trade Union Guide to Globalization*, Global Union, mars 2002

#### SONDAGES

Institut d'Etude Européenne (IEE), « ATTAC : qui sont ses adhérents ? », Le fil d'Ariane, mai 2002

#### ANNEXES

**AC !** : Agir ensemble contre le Chômage !

**ATTAC** : Association pour la Taxation des Transactions Financières d'Aide aux Citoyens

**AARRG !!** : Apprentis Agitateurs pour un Réseau de Résistance Globale

**AITEC** : Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs

**ALENA** : Accord de Libre Echange Nord Américain

**AFL-CIO** : American Federation of Labor Congress Industrial Organisation

**AIT** : Association Internationale des Travailleurs

**AGCS** : Accord Général sur le Commerce et les Services  
**BIT** : Bureau International du Travail  
**BM** : Banque Mondiale  
**CADAC** : Comité d'Action pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception  
**CADTM** : Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde  
**CES** : Confédération Européenne des Syndicats  
**CISL** : Confédération Internationale des Syndicats Libres  
**CMT** : Confédérations Mondiale des Travailleurs  
**COSATU** : Congress of South African Trade Unions  
**CGT-FO** : Confédération Générale des Travailleurs-Force Ouvrière  
**CGT** : Confédération Générale des Travailleurs  
**CFDT** : Confédération Française Démocratique des Travailleurs  
**CUT** : Central Unitaria de Trabajadores  
**DAN** : Direct Action Network  
**DGB** : Deutscher Gewerkschaftsbund  
**FGTE** : Fédération Générale des Transports et de l'Équipement  
**FSM** : Fédération Syndicale Mondiale  
**FSM** : Forum Social Mondial de Porto Alegre  
**FIOM** : Fédération Internationale des Ouvriers de la Métallurgie  
**FMI** : Fond Monétaire Internationale  
**FIDH** : Fédération Internationale des Droits de l'Homme  
**FO** : Force Ouvrière  
**FSU** : Fédération Syndical Unitaire  
**FTAA** : Free Trade Agreement of the Americas  
**G10** : Groupe des Dix  
**IPTT** : Internationale des Postes et Télécommunications  
**JOC** : Jeunesse Ouvrière Chrétienne  
**KCTU** : Korean Confederation Trade Union  
**OMAF** : Organisation du Mouvement Antimondialisation Français  
**OMAM** : Organisation du Mouvement AntiMondialisation  
**OSI** : Organisation Syndicale Internationale  
**OIT** : Organisation Internationale du Travail  
**OCDE** : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique  
**OMC** : Organisation Mondiale du Commerce  
**ONG** : Organisation non-gouvernementale  
**ORIT** : Organización Regional Interamericana del Trabajo  
**OUSA** : Organisation de l'Unité Syndicale Africaine  
**SPI** : Secrétariat Professionnel International  
**SUD** : Syndicat Unitaire Démocratique  
**STN** : Société Transnationale  
**TUAC** : Trade Union Advisory Committee-OECD  
**TUC** : Trade-Unions Congress  
**PTT** : Poste, Téléphone et Télécommunications  
**UGICT** : Union Général des Cadres, Ingénieurs et Techniciens